

Ce mardi 3 juillet devait se tenir un CTR.

Cette instance devrait être le cœur du dialogue social à la DGFIP. Pourtant la CGT ne s'y est pas rendue ! Non pas parce qu'elle n'a rien à dire, non pas parce qu'elle ne souhaite pas débattre, non pas parce qu'elle n'a pas de propositions ! Par simple principe de vouloir dire toujours non ?

Non ! Tout cela n'est que la caricature de la démarche de la CGT colportée par ses détracteurs !

Si nous ne sommes pas présentés au CTR du 3 juillet, c'est tout simplement parce que l'on se moque des agents des Finances publiques et de leurs représentants ! Depuis plusieurs mois, le gouvernement annonce à grands renforts de communication le rapport du comité CAP 22 qui devrait donner les lignes directrices des modifications de l'organisation de nos missions. On le sait le rapport est désormais rédigé et remis entre les mains du gouvernement qui a entrepris sa réécriture !

Mais aucun agent n'en a eu connaissance car il ne sera pas public ! Des projets de réformes importants seraient prévus mais personne ne peut en débattre... sauf peut-être la cour des comptes !

Lors de la rencontre avec le ministre Darmanin, celui-ci avait indiqué que le rapport du comité CAP 22 serait connu début juin pour permettre aux concertations d'avoir lieu durant un mois.

Aujourd'hui, nous n'en avons rien entre les mains, et si la CGT n'était pas dupe concernant d'éventuelles concertations, on peut constater à l'évidence que le gouvernement n'a même pas l'intention de présenter CAP 22 et d'en débattre.

Pour la CGT, pour que le dialogue social existe, il faut au moins la transparence et un niveau d'information égal entre toutes les parties.

Comment discuter des projets à l'ordre du jour de CTR, alors que ceux-ci s'imbriquent très fortement dans un projet plus global dont CAP22 est le support médiatique ?

Comment être sûr que les engagements pris seront tenus si dans CAP 22 tout peut être remis en cause ?

Comment savoir ce que le gouvernement entend retenir des recommandations de la cour des comptes ?

Là où le procureur général de la cour des comptes souhaite dans une « version médiane, 7500 suppressions d'emplois par an et la suppression de 30% de nos structures » peut-on croire au discours lénifiant du DG ?

Dans ce contexte et sans les réponses du ministre sur l'avenir de la DGFIP, il est impossible pour la CGT de siéger.

**Public:** [CAP/GT/CTR](#)  
[CTR](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)